



# VIGILANCE & ACTION

*"Il n'y a qu'une fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour se tenir debout et qui se couchent pour mourir". "Le destin d'une nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de destruction". Charles de Gaulle*

N° 245 Novembre 2009

*Le journal de la droite civique, gaulliste et patriote*

<http://www.lemil.org>

## DÉBAT SUR L'IDENTITÉ NATIONALE : LE M.I.L S'ENGAGE

Le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, Eric Besson, a annoncé, dimanche 25 octobre, le lancement d'un vaste débat sur l'identité nationale.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)**, qui traite depuis très longtemps cette thématique, adresse dès aujourd'hui un dossier de travail aux parlementaires et demande instamment aux préfets de recevoir ses représentants dans le cadre des « réunions avec les forces vives de la nation sur le thème de : Qu'est-ce qu'être français ? Quelles sont les valeurs qui nous relient ? Quelle est la nature du lien qui fait que nous sommes français et que nous devons en être fiers ? ».

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** se félicite du lancement de ce grand débat national qu'il appelle de ses vœux depuis de nombreuses années. La défense de la Nation, de l'identité nationale, des droits et libertés essentiels sont réaffirmés dans ses statuts.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** a publié, dans son journal « Vigilance & Action », de nombreuses analyses relatives à l'identité nationale parmi lesquelles :

« **Identité nationale** » par Raoul Béteille, conseiller à la Cour de cassation, vice-président du MIL (avril 1990) ; « **Immigration et assimilation** » par Robert Pandraud, député de la Seine-Saint-Denis, ancien ministre (décembre 1995) ; « **L'identité française** » par Robert Pandraud, député de la Seine-Saint-Denis, ancien ministre (mars 1996) ; « **Etre français, un honneur qui se mérite** » par Jacques Rougeot, professeur à la Sorbonne (juillet 1996) ; « **La France, aimez-la ou quittez-la** » par Raoul Béteille, conseiller honoraire à la Cour de cassation, président du MIL (novembre 1997) ; « **Etre**

**français** » par Arnel Pécheul, ancien recteur, professeur des universités (mars 2003) ; « **La France et le voile** » par Raoul Béteille, conseiller honoraire à la Cour de cassation, président du MIL (janvier 2004) ; « **Le respect du principe de laïcité dans la République** » par Jacques Chirac, président de la République (janvier 2004) ; « **L'identité nationale en péril** » par Jacques Rougeot, professeur à la Sorbonne (janvier 2005) ; « **Français toujours et fier de l'être** » par Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales (mai 2009).

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** a organisé de nombreuses réunions et colloques permettant à nombre de personnalités et spécialistes de développer ces thèmes. Citons par exemple :

**Bernard Accoyer**, « Les enjeux essentiels » (2006) ; **Michèle Alliot-Marie**, « Le citoyen responsable » (1999) ; « Au service de la France » (2008) ; « Français toujours et fier de l'être » (2009) ; **Pierre Bédier**, « L'identité française » (2006) ; **Raoul Béteille**, « De l'injustice » (2002) ; **Le général Alain de Boissieu**, « Les problèmes du service militaire » (1996) ; « 1940, les leçons de l'histoire » (2001) ; **Bernard Debré**, « Nos valeurs essentielles » (2006) ; **Jean-Louis Debré**, « Pourquoi s'engager ? », (2000) ; **François-Georges Dreyfus**, « La place de la langue française dans le monde actuel » (1997) ; **Yves Durand**, « Patrimoine et identité française » (1993) ; « Islam et islamisme » (2003) ; **François Grosdidier**, « Les menaces contre la France » (1996) ; **Jean-Paul Hugot**, « Culture et patrimoine » (1997) ; « Valeurs morales, éthique nationale et culture » (1998) ; « Valeurs et Nation » (1999) ; « De la civilisation française » (2004) ; **Alain Juppé**, « Pour que re-

vive la France » (2003) ; **Pierre-Antoine Mailfait**, « Les violences urbaines » (2008) ; **Thierry Mariani**, « Immigration, l'irresponsabilité de la gauche » (1999) ; « Danger, le droit de vote aux étrangers » (2000) ; **Pierre Messmer**, « L'honneur d'être français » (1994) ; **Jacques Myard**, « Identité nationale et immigration » (1997) ; « Non à l'immigration subie » (2007) ; « L'identité de la France » (2008) ; **Robert Pandraud**, « Immigration et assimilation » (1996) ; « Identité nationale et immigration » (1998) ; **Charles Pasqua**, « La France éternelle » (2008) ; **Arnel Pécheul**, « Valeurs et identité nationale » (1994) ; « Vers un retour aux valeurs civiques et traditionnelles » (1995) ; « La Nation » (1998) ; « Etre patriote aujourd'hui » (1999) ; « Etre Français » (2003) ; **Eric Raoult**, « Le problème des banlieues » (1996) ; « Etre fier d'être français » (1999) ; « Banlieues, vers la guérilla urbaine ? » (2008) ; **Nicolas Sarkozy**, « Dire ce qu'on va faire, faire ce qu'on a dit » (2002).

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** a également mené des campagnes d'information sur les thèmes :

Contre le droit de vote aux étrangers (1988) ; Immigration : trop c'est trop (1989) ; Naturalisations massives, invasion légale (1990) ; La France, aimez-la ou quittez-la (1991) ; Non à l'Europe supranationale (1992) ; Sans la France, pas d'Europe (1992) ; L'honneur d'être français (1993) ; Le tchador ou la France, il faut choisir (1993) ; Sans Nations, pas d'Europe (1994) ; Immigration clandestine, oui aux charters (1995) ; Rassembler le peuple français (1995) ; Immigration : la gauche coupable (1996) ; Etre français ça se mérite (1996) ; Etre français, c'est un honneur (1996) ; Régularisations massives, invasion légale (1997) ;

La gauche laisse les clandestins envahir la France (1999) ; Clandestins : expulsion immédiate (1999) ; Droit de vote aux étrangers, la France éclatée (2000) ; La France, une et indivisible (2000) ; 18 juin 1940 – 18 juin 2000 : une certaine idée de la France (2000) ; Fier d'être Gaulliste (2003) ; Fier d'être français (2006) ; MIL : la droite civique, Gaulliste et patriote (2007) ; MIL : au service de la France (2008) ; La burqa n'est pas bienvenue en France (2009) ; Français toujours et fier de l'être (2009).

**Communiqué de presse du 27 octobre 2009 :**

# L'IDENTITÉ NATIONALE EN PÉRIL

par Jacques ROUGEOT, professeur à la Sorbonne

L'actualité, ce ne sont pas seulement les événements qui font aujourd'hui les grands titres des médias avant de retomber, demain, dans le silence de l'oubli. L'actualité, ce sont aussi, et avant tout, les grandes questions qui pèsent sur la vie de la nation, qui appellent des solutions urgentes, souvent rudes, et qui ne pourront que s'aggraver fortement si ces solutions ne sont pas apportées rapidement. Au nombre de ces questions figurent incontestablement le communautarisme, l'immigration et le développement sur notre sol d'un islamisme agressivement réfractaire à toute assimilation et même à toute intégration. A vrai dire, chacun voit bien que ces trois questions sont intimement liées et qu'il est nécessaire de les aborder ensemble et de front.

## LE COMMUNAUTARISME

La France fait partie des pays, assez peu nombreux à la surface du globe, dont la durée de vie se compte en siècles et va même bien au-delà du millénaire. Parmi les particularités dont chacun de ces pays est doté, l'une des plus essentielles porte sur les rapports qui existent entre l'ensemble et les parties qui le composent. C'est ainsi que les Etats-Unis, fondés assez récemment, ont été formés par l'agglomération de communautés ethniques, voire religieuses, qui, arrivant presque en même temps sur une terre sans passé, continuaient à se rattacher aux racines culturelles de leurs origines. Mais l'unité de ces groupes, qui auraient pu être disparates, était, et est encore, symbolisée par un très fort attachement au drapeau américain et elle repose, pour l'essentiel, sur l'adhésion à un type de société très mobile où chacun a l'impression de pouvoir défendre ses chances pourvu qu'il fasse preuve de courage et d'esprit d'initiative.

Le développement de la France s'est fait de manière inverse, c'est-à-dire progressivement, par l'adjonction de territoires à la couronne royale. L'unité du pays est essentiellement de nature politique. Elle suppose l'existence d'un Etat doté d'une autorité forte, s'exerçant également sur l'ensemble du territoire et sur tous les citoyens. Il est vrai que la situation était plus diversifiée sous l'Ancien Régime, mais l'effort de tous les rois a précisément consisté à brider les particularismes qui risquaient de remettre en cause l'unité du pays et l'autorité du souverain, l'opération la plus décisive ayant abouti au démantèlement de la féodalité. La République n'a fait que poursuivre cette évolution en la renforçant.

On peut admettre que, sur certains points, on soit allé trop loin dans cette direction. C'est particulièrement flagrant en matière économique où l'Etat, au cours du dernier demi-siècle, s'est arrogé indûment des fonctions de producteur ou de prestataire de services, au préjudice des libertés individuelles et de l'efficacité pratique. Mais pour le reste, cette continuité d'un millénaire est impressionnante et riche d'enseignements. Elle est constitutive de la nature même de la France. Pourtant, elle est battue en brèche depuis quelques décennies et nous voyons se développer en parallèle une entreprise systématique de dénigrement de l'Etat, présenté comme un simple instrument de répression sociale, et une multiplication des revendications de type communautaire.

Le terme de « communauté » a traditionnellement une acception assez large, mais, sous l'influence de ses dérivés, « communautaire » et « communautarisme », il tend à être spécialisé dans des emplois bien particuliers. Il se distingue de termes voisins, comme « as-



sociation » ou « associatif ». On choisit d'adhérer à une association (qui peut s'appeler amicale, club, syndicat, parti, etc...), parce qu'elle regroupe des personnes qui ont en commun une activité, des affinités, des intérêts. On appartient à une communauté en fonction de ce qu'on est essentiellement, et presque par nature, au point de vue collectif ou social. Les critères qui servent à définir ces communautés sont des plus variés et sans aucun rapport les uns avec les autres. Ils peuvent être d'ordre géographique et ethnique (la Corse, l'Occitanie), aussi bien que moral et sexuel (les homosexuels) ou religieux.

A partir du moment où une « communauté » est identifiée comme telle, le processus est enclenché. Elle demande, ou plutôt elle exige d'être reconnue, d'abord de facto (principalement par les médias) puis de jure. Elle réclame des avantages particuliers (priorité ou exclusivité d'embauche), la remise en cause de coutumes (menus des cantines publiques) et de traditions ancestrales (intégration de fêtes musulmanes au calendrier officiel) ou même de certaines bases millénaires de la morale (possibilité pour les homo-

sexuels de se marier entre eux et d'adopter des enfants). Une fois officialisées, ces « communautés » acquièrent une sorte de droit implicite à être protégées et quasi intouchables (stigmatisation, voire condamnation juridique, de l'« homophobie » ou de l'« islamophobie »).

Bien entendu, cette reconnaissance des identités particulières, qui se fait d'abord au détriment de l'identité nationale et du bien commun, aboutit inévitablement à des conflits entre communautés aux intérêts ou aux sentiments divergents, comme en témoignent les actes d'antisémitisme (ou plutôt d'antijudaïsme) commis par des groupes islamistes.

On peut voir dès maintenant les dégâts provoqués par certaines formes de communautarisme, mais nous risquons fort de n'être qu'au début d'un processus. Quelle est en effet la limite à partir de laquelle un groupe devient une « communauté » ? Selon quels critères va-t-on refuser à une « communauté » l'autoproclamée le traitement particulier accordé à d'autres ? N'est-ce pas en raison de leur force de pression ou de leur capacité de nuisance que certains groupes obtiendront satisfaction ?

Dans un pays comme la France, les rapports sociaux correspondent à une logique interne et à des équilibres élaborés par l'histoire. Laisser se développer le communautarisme, qui va à l'encontre de notre tradition, ce serait ouvrir la boîte de Pandore et prendre le risque de la désagrégation nationale.

## L'IMMIGRATION

C'est à propos de l'immigration que la question du communautarisme se pose avec le plus d'acuité. Il y a déjà longtemps que l'immigration est l'un des problèmes qui pèsent le plus lourdement sur la société française. Mais il ne se pose pas aujourd'hui dans les mêmes termes qu'il y a quinze ou vingt ans, car il évolue au fil des années, et malheureusement pas dans le bon sens. Même si l'on veut être très modéré, on doit constater que la présence massive d'immigrés en France suscite beaucoup plus de difficultés qu'elle n'apporte d'avantages.

Face à cette situation, la réponse spontanée des milieux officiels a été de nier le problème, ou au moins de le diluer dans la banalité. Certains vont jusqu'à présenter l'immigration comme une chance pour la France, formule extrême qui relève plus de la méthode Coué ou de l'incantation que d'un constat objectif. L'argumentation léni-

visager l'immigration actuelle comme un phénomène très ordinaire, et même inhérent à l'histoire de notre pays. La France, dit-on de façon péremptoire, est un pays composite, qui a été formé au cours des siècles par des apports successifs et hétérogènes qui ont fini par se mélanger assez harmonieusement. C'est exactement, dit-on, à quoi nous assistons aujourd'hui et après quelques turbulences inévitables, tout va rentrer dans l'ordre.

Malheureusement, cette vision optimiste est contredite par l'histoire la plus incontestable. Pendant de nombreux siècles, la France s'est agrandie par l'inclusion dans ses frontières de différents territoires, mais ces inclusions ne s'accompagnaient pas de mouvements migratoires ou de déplacements de populations. Il s'agissait essentiellement d'un rattachement politique à la couronne de France qui n'apportait que très peu de perturbations pratiques et qui se faisait généralement sans grandes difficultés. Rien à voir, en tout cas, avec la situation actuelle.

Ce n'est qu'à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle que se sont installées sur le sol de notre pays des populations étrangères en nombre important. Cette ressemblance initiale avec la situation présente fait ressortir encore plus crûment les évolutions diamétralement opposées qui se sont ensuivies. Lors de toutes les vagues d'immigration précédentes, après quelques difficultés d'installation (que certains s'efforcent aujourd'hui de grossir, mais qui ont toujours été limitées), l'absorption dans la population française a été réussie et, à partir de la deuxième génération, elle a été complète et définitive. Plus rien ne distingue les descendants de ces immigrés-là des Français de souche plus ancienne. C'est cette fusion réussie que l'on appelle proprement l'assimilation.

Aujourd'hui, l'évolution se fait en sens exactement inverse. Les descendants d'immigrés de la deuxième et surtout de la troisième génération, quelle que soit leur nationalité officielle, se considèrent de moins en moins comme faisant partie de la nation française telle qu'elle a été façonnée par les siècles. Beaucoup même éprouvent de l'hostilité à son égard et n'hésitent pas à la proclamer, par exemple en huant l'hymne national, en brûlant des voitures ou en tendant de véritables guet-apens aux policiers ou aux pompiers. Cette évolution régressive est la pierre de touche irrécusable d'un échec profond et grave.

A quoi est dû cet échec ? On pense d'abord au nombre considérable, d'ailleurs très mal connu et délibéré-

ment occulté (cinq, six millions ?) des immigrés, plus particulièrement massés en certains endroits. Et il est vrai qu'il s'agit là d'un facteur fortement aggravant. Mais là n'est sans doute pas l'essentiel : il n'y a pas si longtemps, la communauté étrangère la plus importante était celle des Portugais et elle n'a jamais été à l'origine de la moindre difficulté.

Le point crucial, c'est qu'il y a sur notre sol un nombre important de gens qui sont bien décidés à conserver leurs propres façons de vivre et de penser et même à les imposer de façon de plus en plus pressante ou agressive en faisant reculer celles du pays d'accueil, c'est-à-dire les nôtres. Ce que ces gens ont en commun, c'est qu'ils se réclament tous de l'islam. L'islam est leur inspiration et leur ciment. Il est contenu dans le Coran, qui n'est pas seulement un livre inspiré par Dieu, comme l'est la Bible pour les chrétiens, mais qui est censé être dicté directement par Allah. A ce titre, il est intangible et immuable. Ses préceptes s'imposent à la lettre, intégralement et absolument. De plus, ce n'est pas seulement un livre de spiritualité : il régit aussi bien le droit constitutionnel que le code civil, le code pénal et, plus généralement, les règles de la vie sociale. Il entre donc forcément en concurrence, et éventuellement en opposition, avec les lois de la cité.

Bien entendu, parmi les bien-pensants qui font l'opinion, tout est mis en œuvre pour détourner le regard des Français de ces vérités évidentes et inquiétantes. Des esprits subtils, qui semblent avoir acquis en un temps record des connaissances approfondies en théologie coranique, nous expliquent que cette image est celle d'un faux islam, donnée par des gens qui se réclament abusivement de l'islam, alors que cette religion, éclairée par une lumière appropriée, est en réalité une religion de tolérance. Faute de compétences suffisantes, on se gardera bien d'arbitrer le débat entre ces deux conceptions et on se bornera à constater que le seul islam qui nous intéresse pratiquement est celui qui se manifeste sur notre sol. Qu'il soit théologiquement authentique ou déviant est une question purement abstraite sans portée pratique pour nous.

Ajoutons que ces difficultés de fond surviennent dans la conjoncture la plus défavorable, celle où les nouveaux arrivants sont animés par une forte détermination à s'affirmer collectivement, et, pour certains, par une véritable volonté de conquête, alors que les indigènes que nous sommes n'ont le plus souvent que des convictions chancelantes, encore affaiblies par une mauvaise conscience diffuse et une propension à s'excuser d'être ce qu'ils sont et à faire repentance pour ce qu'ils ont été.

Mais puisqu'il est nécessaire de rassurer les populations, on entend souvent tenir le discours suivant : il ne faut pas confondre islam et islamisme, musulmans et islamistes ; la grande majorité

des musulmans est composée de braves gens qui n'ont aucune envie de se livrer au terrorisme. Tout cela est vrai, mais n'empêche pas de constater que l'islam est le terreau naturel sur lequel se développe l'islamisme. Sans l'islam, pas d'islamisme. Que la plupart des musulmans ne soient pas des adeptes déclarés de Ben Laden, c'est bien certain, mais on n'a vu nulle part au monde les masses musulmanes descendre dans la rue pour le désavouer. Quand même il n'y aurait qu'une proportion très faible de cette population qui soit tentée par l'extrémisme actif, ce serait suffisant pour causer de très graves perturbations.

Un cas très précis est particulièrement démonstratif. On a vu éclater, depuis quelques années, un certain nombre d'attentats dirigés contre des établissements juifs. Les bien-pensants ont d'abord essayé de minimiser le phénomène, puis, quand cette position est devenue intenable, ils ont noyé les faits précis dans une question plus vaste, formulée en ces termes : y a-t-il une résurgence de l'antisémitisme en France ? En laissant entendre qu'on a affaire à des manifestations qui font partie du terreau de l'histoire de France, on fait planer la suspicion sur l'ensemble des Français et on occulte la vérité toute simple, que chacun connaît mais que presque personne ne formule, c'est-à-dire que les attentats contre la communauté juive ont principalement leur origine dans les milieux islamistes.

Dans ces conditions, on ose à peine évoquer la position de ceux qui préconisent une importation massive de main d'œuvre étrangère, au motif que, sans cela, on ne parviendrait pas à payer à l'avenir la retraite des Français. Cet argument repose sur la conception fantasmagorique d'une population étrangère qui viendrait sagement et sans contrepartie offrir son travail pour avoir le plaisir et l'honneur de nourrir un peuple de rentiers gavés et avachis, lesquels borneraient leur ambition à recevoir gratuitement « panem et circences », du pain et des jeux, comme les Romains dégénérés du Bas-Empire, résignés d'abord à perdre leur suprématie et finalement voués à subir la loi de ceux qu'ils avaient cru pouvoir utiliser.

Si nous regardons la situation en face, nous voyons bien que nous ne pourrions plus longtemps nous réfugier dans les faux-semblants et dans les faux-fuyants en refusant de donner à la question ses véritables dimensions. La question essentielle, c'est d'abord celle de nos rapports avec l'islam, c'est-à-dire avec une grande religion, qui a subi l'épreuve de l'histoire pendant plus de treize siècles, qui a amplement démontré ses capacités conquérantes, qui est aujourd'hui en phase d'expansion, qui, depuis quelques décennies, n'a fait que gagner des territoires et qui entend bien continuer en pratiquant un prosélytisme considéré comme un devoir sacré.

Avec l'islam, nous sommes dans une situation de face-à-face de civilisations. Si l'on ne veut pas que ce face-à-face aboutisse, pour reprendre une formule célèbre, à un choc de civilisations, il faut à toute force empêcher que ne se créent les conditions de l'affrontement. Ces conditions seraient inéluctablement créées, par exemple, si les « zones de non-droit », qui existent déjà, se multipliaient, se transformaient en zones de droit étranger et antagoniste, c'est-à-dire en territoires soumis, d'abord en fait puis en droit, à la charia, et en arrivaient à diviser la France, au minimum, en deux entités inconciliables, ce qui ne nous laisserait, à terme, d'autre alternative que la soumission ou l'affrontement. Ce qui aurait passé, il y a peu, pour le cauchemar fantasmagorique d'esprits exaltés s'impose aujourd'hui comme une hypothèse plausible dont il faut d'urgence empêcher la réalisation.

Par quels moyens ? Nous voulons parler ici de moyens pratiques et non des fantasmes cultivés par certains et résumés dans des formules péremptives telles que : « Il n'y a qu'à renvoyer



tous les immigrés chez eux ». Nous devons prendre en compte la situation actuelle. La première mesure à prendre est de limiter strictement l'arrivée et l'installation sur notre sol de nouvelles populations. Limitation quantitative, mais aussi sélection qualitative : la France, comme toute nation, a le droit de choisir qui elle veut admettre, et personne n'a un droit supérieur à venir nous imposer sa présence.

Il faut ici couper les ailes à un faux argument souvent avancé : nous ne pouvons pas fermer hermétiquement nos frontières ; par conséquent, puisqu'il n'est pas possible de mettre un garde-manger derrière chaque arrivant, résignons-nous à ouvrir les vannes en grand, à laisser passer et ensuite à laisser faire. En réalité, nous avons les moyens de réduire considérablement le débit. Alors que les citoyens ordinaires ont de plus en plus l'impression, surtout depuis le développement de l'informatique, d'être pris dans un filet de surveillance qui permet de connaître, et souvent de sanctionner, leurs moindres faits et gestes, certains nous expliquent sans rire que plusieurs millions de personnes peuvent s'installer sur notre sol sans qu'il soit possible de savoir ce qu'elles y font ni même quel est leur nombre approximatif. C'est évidemment une question de volonté.

Quant à ceux qui sont installés, ou qui veulent s'installer en France, il faut s'efforcer d'empêcher qu'ils ne se coagulent en une masse monolithique,

inévitablement hostile. Nous devons donc favoriser ouvertement ceux qui sont décidés à jouer sans arrière-pensées le jeu de la France, c'est-à-dire à s'assimiler, et décourager non moins ouvertement tous les autres, qu'ils soient adeptes des méthodes violentes ou de l'expansion en douceur.

Cela dit, cet idéal d'assimilation n'est pas facile à atteindre. Nous ne pouvons pas sonder les reins et les cœurs ou amener qui que ce soit à adopter en profondeur nos façons de penser et de sentir, mais nous pouvons du moins intervenir sur les actes, les pratiques et plus généralement les manifestations extérieures. C'est un domaine où nous devons être intransigeants.

Ainsi, nous ne devons pas tolérer nos pratiques coutumières soient altérées ou infléchies par des pressions externes. Chacun mange chez soi ce qu'il veut, mais c'est une concession inadmissible que d'organiser les menus des cantines scolaires en fonction des préceptes du Coran. On ne peut empêcher les musulmans de considérer que leurs coreligionnaires femmes ne doivent pas s'exposer en maillot de bain aux regards impurs des hommes, mais on ne saurait tolérer que la fréquentation des piscines publiques soit réglementée en fonction des interdits coraniques. Plus généralement, aucun membre d'aucune communauté ne saurait être dispensé d'obéir aux lois. Il faut refuser toutes dérogations réclamées au nom de croyances ou de coutumes particulières.

Le simple fait que des dérogations puissent être réclamées, voire exigées, montre d'ailleurs à quel degré de profondeur le problème se pose. Le Coran recommande en effet aux « croyants » qui se trouvent en terre non musulmane de respecter formellement les lois du pays d'accueil, non certes en renonçant aux préceptes d'Allah, mais par prudence et à titre conservatoire, parce qu'il ne faut pas chercher à s'imposer quand on est en situation de faiblesse manifeste. Nous devons donc bien comprendre que, dans l'esprit de ceux qui revendiquent le bénéfice de dispositions particulières, la France n'est plus une terre située en dehors de l'orbite musulmane, elle devient une terre en voie d'islamisation.

D'autre part, n'oublions pas que la présence massive de l'islam en France ne pose pas seulement un problème d'ordre public : celui-ci, malgré les apparences, est sans doute le plus facile à régler. Ce qui est en jeu, ce sont les principes et les fondements de notre civilisation. Nous n'échapperons donc pas à la nécessité de redonner vigueur à nos valeurs propres, de les défendre et de réaffirmer notre confiance en elles. Etre ou ne pas être nous-mêmes, telle est bien la question aujourd'hui.

Y a-t-il un principe dont puissent s'inspirer les diverses mesures préconisées ? Dans la France d'aujourd'hui, le seul principe dont l'Etat puisse officiellement se réclamer est

celui de la laïcité. Certes, le terme a mauvaise presse dans certains milieux, non sans raison, car il a été longtemps synonyme de lutte anti-religieuse, et plus spécialement anti-chrétienne. Mais aujourd'hui, ramenée à la pureté de sa signification intrinsèque, la laïcité peut établir comme une loi suprême la stricte séparation entre le domaine de César et le royaume de Dieu. Rappelons que ce principe, formulé par le Christ dans l'Evangile, est radicalement étranger à l'esprit du Coran.

Pourtant, ne nous dissimulons pas que la laïcité est une ligne de défense nécessaire mais insuffisante.

Dans une certaine mesure, l'Etat est obligé d'agir indirectement. Ce qu'il peut faire, par exemple, et qu'il a mal fait pendant bien longtemps, c'est de mener une politique familiale forte, de façon qu'on ne puisse pas prendre prétexte de notre faiblesse démographique pour justifier un surcroît d'immigration. Il peut aussi organiser la formation des jeunes Français de façon qu'elle réponde mieux aux besoins réels du pays et qu'il n'y ait pas lieu de faire appel à des apports extérieurs. Mais l'Etat français laïc est mal à l'aise lorsqu'il s'agit de s'engager en profondeur sur le terrain des idées et des principes. Il est tenu à une certaine neutralité qui le condamne à se cantonner dans des généralités et à prendre souvent des postures d'équilibriste. C'est donc bien à nous, citoyens français, qu'il incombe de prendre des positions nettes et de défendre sans faiblesse nos convictions, nos valeurs et, pour tout dire, notre civilisation.

Il en est des nations comme des individus : les faibles sont abattus par les épreuves, alors que les forts y trouvent un regain de vigueur. A nous de montrer de quel côté se situe la France.

## L'ISLAMISME

Le gauchisme trotskyste et la nébuleuse altermondialiste sont des formes que prennent aujourd'hui certains courants animés par la volonté de renverser les bases traditionnelles de notre société et qui sont à l'œuvre depuis assez longtemps. Il n'en est pas de même de l'islamisme, qui représente une menace radicalement nouvelle qui, si elle atteignait son but, dépasserait en gravité tout ce que nous avons précédemment connu.

La première réaction des bien-pensants qui ont atteint un haut degré d'avachissement intellectuel et moral consiste non seulement à nier ou à minimiser le danger, mais à refuser aux autres le droit de désigner ce danger en tant que tel. Aux beaux temps du communisme triomphant, ses adversaires étaient pour ainsi dire interdits de parole, stigmatisés en tant qu'« anti-communistes primaires » et assimilés à des fascistes. Aujourd'hui, le péché capital s'appelle islamophobie, dont certains voudraient même faire un délit. Aucune argumentation objective, aucune critique sérieuse n'est admise dès lors qu'elle est marquée par l'étiquette infamante. Nous avons donc pour premier devoir d'affirmer nos positions sans nous laisser intimider par cette forme nouvelle d'une pratique ancienne : le terrorisme intellectuel.

La tactique des islamistes s'inspire de celle de tous les mouvements totalitaires dans leur phase de conquête. Elle comporte nécessairement un certain type de discours à usage interne qui expose sans équivoque les véritables objectifs afin de galvaniser les troupes potentielles. Chez nous, nous avons une grande abondance de témoignages qui rapportent les propos tenus par certains imams et autres propagandistes et où s'affirme au grand jour la volonté d'imposer la loi du Coran, la charia, d'abord, de fait, dans

certaines zones de notre pays, puis, officiellement, dans la France entière. Il s'agit bien de faire de la France, à terme, une terre d'islam à part entière. On dépasse de loin le stade de la déstabilisation pour atteindre celui de la destruction pure et simple des bases millénaires de notre nation.

Ce discours intégriste, qui a le mérite de la franchise, reste à peu près cantonné dans le milieu musulman parce qu'il est protégé par la barrière de la langue et des pratiques religieuses, et aussi parce que, à l'extérieur, il est étouffé par ceux qui ne veulent pas entendre des vérités qui troubleraient leur sommeil.

Vis-à-vis de l'extérieur, en effet, la pratique est bien différente. Les propos, sans démentir explicitement les objectifs poursuivis, deviennent flous et lénifiants, insistant principalement sur l'esprit de tolérance qui caractériserait le véritable islam, mais se gardant de préciser le contenu réel et les limites de cette tolérance. Il s'agit d'anesthésier toute volonté de résistance et de marquer des points dans les faits, sur le terrain de la vie quotidienne, c'est-à-dire sur celui des mœurs. Si les mœurs d'une société sont transformées, l'esprit de la civilisation est modifié. On réclame d'abord des libertés, mais, bien vite, ces libertés qu'on réclame deviennent des droits qu'on exige (le port du voile à l'école), puis des règles qu'on impose au reste de la société : régime des piscines, menus des cantines, organisation des hôpitaux et de tout le système de santé. Ainsi est déclenché un mécanisme dont l'objectif est clair : imposer à une organisation sociale molle, dans certains secteurs, les cadres rigides d'une religion et d'une culture fortement normatives, de façon que, de proche en proche, ce soit la société tout entière qui prenne la forme du moule islamique.

Les islamistes poursuivent un objectif radicalement totalitaire qui n'a rien à voir avec ceux des autres forces de déstabilisation ou de destruction qui sévissent en France. Cela ne les empêche pas de nouer des alliances de circonstance, par exemple avec les altermondialistes et certains trotskystes. Dans cette coalition hétéroclite, où ne s'additionnent que des pouvoirs de nuisance, chaque partenaire espère à terme ramasser la mise. Mais les islamistes se sentent portés par la mesure même de leur projet. En tacticiens subtils, ils se gardent bien de n'avoir qu'un fer au feu et n'hésitent pas à faire entendre le chant des sirènes aux oreilles de certains hommes politiques de droite en faisant valoir que, pour peu qu'on les laisse imposer leur loi dans leurs fiefs, ils sont en mesure d'y faire régner l'ordre et se montrent disposés à apporter quelques bataillons d'électeurs disciplinés pour faire élire les candidats qui se seraient montrés compréhensifs.

Les enjeux, on le voit, sont d'une extrême gravité et n'autorisent aucune compromission, aucune concession à l'égard de ceux qui font courir à notre pays un danger mortel.

Le tableau peut paraître sombre. Il le sera plus encore si nous continuons à pratiquer la politique de l'autruche. Pour en sortir, la première condition est de poser le problème dans toutes ses dimensions et dans toute sa gravité en refusant les lâches facilités du silence ou de la langue de bois. Regarder la vérité en face, ce n'est pas se résigner au renoncement ou s'abandonner au désespoir, c'est se mettre en situation d'appliquer et de faire accepter les mesures courageuses qu'il est encore temps de prendre. Mais plus pour longtemps.

## Communiqué de presse du 9 novembre 2009 :

# ANNIVERSAIRE DE LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** se félicite d'avoir participé à la lutte contre tous les communismes. Cette lutte a contribué à faire prendre conscience à une partie de la population française des méfaits du communisme comme système idéologique et économique.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** réaffirme son anti-communisme primaire, secondaire, tertiaire et philosophique.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** précise qu'aujourd'hui encore, dans de nombreuses villes de France, ses militants sont confrontés, sur le terrain, à la présence musclée des militants communistes ou assimilés.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** rappelle ses campa-

gnes anti-communistes :

- La gauche plurielle trahit la mémoire des 85 millions de victimes du communisme (1998)
- Rejeter le communisme, un devoir civique (1995)
- Libérons notre canton des communistes (1994)
- Moscou-Paris : socialisme en faillite (1991)
- Comme à Moscou, dehors le socialisme (1991)
- Ici comme à l'est, libérons-nous des socialo-communistes (1990)
- Union des oppositions contre le communisme (1990)
- Pékin-Moscou : le communisme tue toujours (1989)
- .....

VIGILANCE & ACTION est édité par le M.I.L. - Directeur de la publication : R. BÉTEILLE (Imprimerie spéciale - Dépôt légal à parution)

M.I.L., BP 84, 92303 Levallois-Perret Cedex - Site Internet <http://www.lemil.org>

# MIL : LA DROITE CIVIQUE, GAULLISTE ET PATRIOTE